

Pétition à l'adresse de la Municipalité de Lausanne

Une zone à trafic limité à Lausanne

Dans de nombreuses villes italiennes et dans quelques autres villes européennes, des zones à trafic limité (ZTL) ont été aménagées. Dans ces périmètres, l'accès en voiture ou à moto est limité à certaines catégories d'usagers. Le but premier de cette restriction est de diminuer les nuisances liées au trafic individuel motorisé et de redonner plus d'espace aux transports publics, aux vélos et aux piétons. Par rapport aux autres outils dont disposent les villes suisses pour modérer le trafic individuel motorisé, les ZTL ont l'avantage de s'appliquer aussi aux axes routiers importants. En outre, les ZTL sont un moyen supplémentaire de réduire nos émissions de CO₂. En regard de l'urgence d'agir dans ce domaine, il serait regrettable de ne pas y avoir recours.

En conséquence, nous demandons à la Municipalité de Lausanne

1. d'étudier la possibilité d'instaurer une ZTL à Lausanne,
2. d'intervenir auprès du Canton et de la Confédération pour, d'une part, pouvoir effectuer un essai et, d'autre part, obtenir un cadre légal à ce dispositif,
3. d'appeler d'autres villes suisses à appuyer sa démarche.

	Nom	Prénom	Adresse (NPA, localité)	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Toute personne peut signer cette pétition indépendamment de son âge, de sa nationalité et du lieu de son domicile. Cette pétition est soutenue par les sections lausannoises des Verts et des Socialistes, ainsi que par le Collectif Vinet-Beaulieu et le groupe lausannois des Grands-Parents pour le Climat.

Les feuilles de signatures partiellement ou totalement remplies peuvent être renvoyées à l'adresse suivante : Pétition ZTL, Case postale 146, 1000 Lausanne 18 ou rapportées à la Place de la Palud, le samedi matin, s'il s'y trouve des stands politiques récoltant des signatures. Ceci jusqu'à la mi-juin 2023.

Lausanne, février 2023